

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCAATION : 22 Octobre 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLANTARD Thierry, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. PLUMELET Jean-Luc (*pouvoir à Mme POYER Audrey*) et M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme POYER Audrey et M. PLANTARD Thierry.

OBJET :	Protocole de résiliation de marché – lot 1 revêtement de sols sportifs – Salle Catherine DESTIVELLE.
----------------	---

N° 2015 / 10 / 29

La Commune de Blain a décidé de procéder à la rénovation de la salle Catherine DESTIVELLE et a lancé, pour ce faire, une consultation en procédure adaptée, en vue de l'attribution d'un marché de travaux portant sur la réalisation de revêtement de sols sportifs (lot 1) et sur l'isolation et le bardage du pignon sud-est (lot 2).

Considérant, le contenu du règlement de la consultation, qui imposait aux candidats la réalisation des travaux du lot 1 pendant les vacances scolaires prévues du 17 octobre au 1^{er} novembre 2015.

Considérant, qu'à l'issue de la procédure, la réalisation du lot 1 a été confiée à la Société ADRS BRO 5, par marché n°2015008-01 du 7 octobre 2015, pour un montant de 74 848 € HT.

Considérant le courrier de l'attributaire en date du 12 octobre 2015, informant la Commune d'un retard dans la livraison des fournitures nécessaires à la pose du revêtement, compromettant la réalisation des travaux dans le délai fixé contractuellement.

Considérant l'accord commun entre les parties de mettre fin au marché de travaux.

.../...

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la résiliation par protocole transactionnel du lot n° 1 du marché n°2015008-01 du 7 octobre 2015, relatif aux travaux de revêtement de sols sportifs de la salle Catherine DESTIVELLE.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole de résiliation.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 3 Novembre 2015,
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20151029-CM-2015-10-29-
DE
Date de télétransmission : 03/11/2015
Date de réception préfecture : 03/11/2015

Conseil municipal du 29 Octobre 2015
Délibération n° 2015 / 10 / 29